

LOISIRS FLEURI-EST

États financiers

31 décembre 2025

LOISIRS FLEURI-EST

Table des matières

Rapport des auditeurs indépendants	3 - 4
États financiers	
Bilan	5
Évolution des actifs nets	6
Résultats	7
Flux de trésorerie	8
Notes complémentaires	9 - 11

Rapport des auditeurs indépendants

Aux membres de LOISIRS FLEURI-EST

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de LOISIRS FLEURI-EST (l'organisme), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2025, l'état des résultats, l'état de l'évolution des actifs nets et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 décembre 2025, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes à but non lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section "*Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers*" du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes à but non lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles

puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.



Par: Stéphanie Beauchamp Amstutz, CPA auditrice
 Le 24 mars 2026
 Montréal, Québec
 Permis No: A142099

Amstutz Inc.

LOISIRS FLEURI-EST
BILAN
 au 31 décembre 2025

	2025	2024
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	299 583 \$	209 481 \$
Débiteurs	30	950
Taxes à la consommation à recevoir	19 558	-
Subventions à recevoir	105 494	125 577
Frais payés d'avance	4 632	2 294
	429 297	338 302
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 3)	5 554	6 975
	434 851 \$	345 277 \$
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créiteurs et frais courus (note 5)	33 921 \$	79 001 \$
Revenus reportés	23 916	32 335
Subvention reportée	-	38 365
	57 837	149 701
ACTIFS NETS		
AFFECTÉS		
Investis en immobilisations	5 554	4 691
Fonds grevés d'affectations d'origine interne (note 6)	60 000	60 000
NON AFFECTÉS	311 460	130 885
	377 014	195 576
	434 851 \$	345 277 \$

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

 administrateur

 administrateur

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

LOISIRS FLEURI-EST
ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS
exercice terminé le 31 décembre 2025

	<u>Affectés</u>			<u>2025</u>	<u>2024</u>
	<u>Investis en</u> <u>immobilisations</u>	<u>Fonds grevés</u> <u>d'affectations</u> <u>d'origine interne</u> <u>(note 6)</u>	<u>Non</u> <u>affectés</u>		
Solde au début	4 691 \$	60 000 \$	130 885 \$	195 576 \$	273 682 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	2 284	-	179 154	181 438	(78 106)
Amortissement des immobilisations corporelles	(3 131)	-	3 131	-	-
Acquisition d'immobilisations	1 710	-	(1 710)	-	-
Fonds grevés d'affectations d'origine interne	-	-	-	-	-
Solde à la fin	5 554 \$	60 000 \$	311 460 \$	377 014 \$	195 576 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

LOISIRS FLEURI-EST
RÉSULTATS
exercice terminé le 31 décembre 2025

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
PRODUITS		
Subventions et contributions		
Ministère de l'Éducation	231 700 \$	156 953 \$
Ville de Sherbrooke	810 951	652 642
Emplois d'été Canada	50 326	56 102
Fédération québécoise des centres communautaires de loisir	1 702	2 124
Conseil Sport Loisir de l'Estrie	15 000	2 000
Centre de services scolaire des Sommets	-	4 808
Autres contributions	38 532	39 397
Inscriptions	479 234	449 676
Intérêts	9 138	4 898
Divers	1 124	118
	<u>1 637 707</u>	<u>1 368 718</u>
CHARGES		
Salaires et charges sociales	1 157 596	1 154 697
Frais de projets	185 896	173 364
Créances irrécouvrables	20 035	-
Contractuels	16 105	23 750
Honoraires professionnels	12 263	21 366
Télécommunications	11 724	9 869
Intérêts et frais bancaires	11 639	10 974
Fournitures de bureau et papeterie	6 898	9 055
Assurances	6 591	7 925
Entretien et réparations	5 933	8 493
Frais de déplacements	4 230	6 417
Divers	4 123	4 061
Cotisations et affiliations	3 739	5 687
Amortissement des immobilisations corporelles	3 131	3 096
Publicité et promotion	2 915	2 425
Réunions	1 986	1 770
Location d'équipement et de salles	1 465	3 875
	<u>1 456 269</u>	<u>1 446 824</u>
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>181 438 \$</u>	<u>(78 106) \$</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

LOISIRS FLEURI-EST
FLUX DE TRÉSORERIE
exercice terminé le 31 décembre 2025

	2025	2024
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	181 438 \$	(78 106) \$
Éléments sans incidence sur l'encaisse		
Amortissement des immobilisations corporelles	4 230	3 096
	185 668	(75 010)
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Débiteurs	920	31 727
Taxes à la consommation à recevoir	(19 558)	-
Subventions à recevoir	20 083	(1 821)
Frais payés d'avance	(2 338)	(77)
Créditeurs et frais courus	(45 080)	(18 650)
Revenus reportés	(8 419)	5 617
Subvention reportée	(38 365)	29 325
	92 911	(28 889)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations	(1 710)	(1 142)
	(1 710)	(1 142)
AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	91 201	(30 031)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	209 481	239 512
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	300 682 \$	209 481 \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

LOISIRS FLEURI-EST
Notes complémentaires
au 31 décembre 2025

1 - STATUT ET OBJECTIF DE L'ORGANISME

L'organisme, constitué le 28 juillet 1989 en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, est un organisme sans but lucratif et est exempt de l'impôt sur le revenu.

Loisirs Fleuri-Est produit et réalise des activités récréatives, culturelles et sportives, aux meilleurs coûts possibles, pour l'ensemble de la population de l'arrondissement Fleurimont.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes:

Estimations de la direction

La préparation des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes exige que la direction effectue des estimations et établisse des hypothèses qui touchent les montants des actifs et des passifs déclarés, la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers et le montant des produits et des charges pour la période visée. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Constatation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Autofinancement

Les revenus des activités d'autofinancement sont constatés lorsque les services sont rendus ou lorsque les événements ont lieu.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif et les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

LOISIRS FLEURI-EST
Notes complémentaires
au 31 décembre 2025

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative selon la méthode de l'amortissement linéaire selon les durées suivantes:

Mobilier et équipement de bureau	5 ans
Système informatique	4 ans
Améliorations locatives	10 ans

Instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des débiteurs, des taxes à la consommation à recevoir et des subventions à recevoir. Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs et frais courus.

3 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Coût	Amortisse- ment cumulé	2025 Valeur nette	2024 Valeur nette
Mobilier et équipement de bureau	54 989 \$	53 097 \$	1 892 \$	4 485 \$
Système informatique	35 679	32 017	3 662	2 490
Améliorations locatives	4 307	4 307	-	-
	<u>94 975 \$</u>	<u>89 421 \$</u>	<u>5 554 \$</u>	<u>6 975 \$</u>

4 - MARGE DE CRÉDIT

L'organisme dispose d'une marge de crédit sur carte de crédit autorisée de 7 500\$, portant intérêt au taux de 12,95%.

5 - CRÉDITEURS ET FRAIS COURUS

	2025	2024
Fournisseurs et frais courus	-	17 444 \$
Salaires et vacances à payer	23 653	24 433
Sommes à remettre à l'État	10 268	1 088
Taxes à la consommation à payer	-	34 491
Impôt à payer	-	1 545
	<u>33 921 \$</u>	<u>79 001 \$</u>

LOISIRS FLEURI-EST
Notes complémentaires
au 31 décembre 2025

6 - FONDS GREVÉS D'AFFECTATIONS D'ORIGINE INTERNE

Le conseil d'administration a grevé d'affectations d'origine interne des ressources totalisant 60 000\$. Cette somme est réservée comme suit:

Processus de développement organisationnel	20 000 \$
Support camp de jour	20 000
Planification stratégique	20 000
	<u>60 000 \$</u>

L'organisme ne peut utiliser à d'autres fins ces montants grevés d'affectations d'origine interne sans le consentement préalable du conseil d'administration.

7 - INSTRUMENTS FINANCIERS

Risques et concentrations

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques. L'analyse suivante indique l'exposition et les concentrations de l'organisme aux risques à la date du bilan, soit le 31 décembre 2025.

Risque de liquidité - le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement en regard à ses créditeurs et frais courus.

Risque de crédit - le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risque de crédit pour l'organisme sont liés aux débiteurs, aux taxes à la consommation à recevoir et aux subventions à recevoir.

8 - CHIFFRES COMPARATIFS

Les chiffres présentés pour fins de comparaison ont été audités par un autre auditeur et ne sont pas couverts par ce rapport.